REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 FEVRIER 2023 A 18H

Membres en exercice : 27 Membres présents : 22 Membres absents : 5

Dont membres représentés : 2

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze février à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

<u>Sont présents</u>: Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeannine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Catherine MIFFRE, Laurent FOURMOND, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Joël PACULL, Carine DEVOYON, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Chrystelle LEBOEUF, Pascal-Henri BASSET, Nicolas OLIVE, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Xavier ROCA.

<u>Absents excusés ayant donnés pouvoir</u>: Marc BILLES (pouvoir à Jean TELASCO), Karine CAROLA (pouvoir à Nathalie PIQUÉ).

Absentes excusées : Pascale PUY, Evelyne SARRAZIN, Bertille MARTY

Secrétaire de séance : Laurence BARBERA.

Date de la convocation: 08/02/2023

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2023/018	CONVENTION ADMINISTRATIVE DE MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE AI N°152 APPARTENANT A M. PIFERRER MAURICE AU BENEFICE DE LA COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE EN VUE DE L'AFFECTER AU STATIONNEMENT PUBLIC	 ▶ APPROUVE la convention administrative de mise à disposition ci-jointe à passer entre la Commune et M. PIFERRER Maurice concernant le terrain AI n°152; ▶ AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière. 	Adoption à l'unanimité
2023/002	AVENANT AU CONTRAT DE BAIL DE LOCATION APPARTEMENT RUE DES ECOLES – MME PERNEL	 DECIDE de ne pas encaisser le loyer du mois de mars 2023, soit la somme de 420 € en compensation de l'augmentation de la facture énergétique du logement AUTORISE M. le Maire à signer un avenant au contrat de location conclu entre la Commune et Mme Fanny PERNEL. 	Adoption à l'unanimité
2023/003	TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ANCIENNE MAIRIE EN MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	DECIDE d'attribuer les lots du marché tels que proposés par la commission d'appel d'offres, le montant des travaux étant de 383 571,44 € HT pour la tranche ferme, 206 435,17 € HT pour la tranche conditionnelle et 43 432,05 € HT pour les options, soit 633 438,66 € HT au total. ► AUTORISE M. le Maire à signer lesdits marchés et tout document s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité
2023/004	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITE -	► DECIDE d'attribuer les lots du marché tels que proposés par la commission d'appel d'offres,	Adoption à l'unanimité

ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX	le montant total des travaux étant de 576 007,30 € HT.
	► AUTORISE M. le Maire à signer lesdits marchés et tout document s'y rapportant.

<u>Liste publiée et affichée le</u>: 23/02/2023